

***COMPTE-RENDU***  
***de la réunion du***  
***Conseil Municipal***  
  
***du 18 avril 2011***

L'an deux mille onze, le dix-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel TILLARD.

**Etaient présents :**

Monsieur TILLARD Michel, Mesdames GATTEPAILLE Marie-Paule, RECOULES Gabrielle, GAUTIER Valérie, HAUGMARD Léone, OHEIX Marie-Ange, ORAIN Catherine, Messieurs BUGEL Gervais, ORAIN Yves, PLAISANCE Yann, SYLVESTRE Jean-Michel, PLISSONNEAU Jean-Marc et LOYER Pascal.

**Absent excusé :**

Monsieur ORAIN Ludovic

A 20H 30, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour.

**1 - Désignation d'un secrétaire de séance**

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Madame RECOULES Gabrielle en qualité de secrétaire de séance.

**2 - Affectation du résultat 2010 - Budget Général**

Suite à l'approbation du compte administratif en séance du 11 avril dernier, le conseil municipal reporte sur le budget 2011 en section de fonctionnement, le résultat de fonctionnement 2010, 97 784.24€.

**3 - Affectation du résultat 2010 - Budget Locatifs**

Suite à l'approbation du compte administratif en séance du 11 avril dernier, le conseil municipal reporte sur le budget 2011 en section d'investissement, le résultat de fonctionnement 2010, 34 917.84€.

**4 - Vote des taux d'imposition 2011**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 2%. Recette attendue sur l'exercice 2011 : 249 623€.

Taxe d'habitation passe de 17.14% à 17.48%

Taxe foncière bâti passe de 17.38% à 17.73%

Taxe foncière non bâti passe de 44.82% à 45.72%.

**5 - Vote du Budget Primitif Principal 2011**

Le conseil municipal, après une lecture détaillée du Budget, vote le budget 2011 qui s'équilibre de la façon suivante:

- Section d'exploitation :	Dépenses =	825 776.24 €
	Recettes =	825 776.24 €
- Section d'investissement:	Dépenses =	407 844.68 €
	Recettes =	407 844.68 €

**6 - Vote du Budget Primitif Locatifs 2011**

Le conseil municipal, après une lecture détaillée du Budget, vote le budget 2011 qui s'équilibre de la façon suivante:

- Section d'exploitation :   Dépenses = 45 632.00 €  
  Recettes = 45 632.00 €
- Section d'investissement: Dépenses = 69 238.75 €  
  Recettes = 69 238.75 €

#### **7 - Participation 2011 au Budget C.C.A.S.**

La participation 2011 au budget CCAS n'est pas modifiée et est maintenue à 1 700€.

#### **8 - Participation 2011 au Contrat d'Association Ecole Privée**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal par délibération en date du 18 janvier 2009 avait décidé de conclure un contrat d'association avec l'école privée Ste Thérèse.

Avec la signature du contrat d'association, la commune est tenue de prendre en charges les dépenses de fonctionnement des classes pour lesquelles un accord est donné par la convention. Le montant de la participation applicable est calculé en fonction du coût moyen par élève.

Le Conseil Municipal décide de la participation 2011 de la commune au contrat d'association pour un coût moyen par élève de 620.13€, soit une participation totale sur le budget 2011 de 24 185.22€,

#### **9 - Questions diverses**

#### **10 - Devis pour travaux et matériel**

\* Des devis sont en cours pour un brûleur à gaz pour désherber :  
Le principe de désherbage a été validé.

\* A la Crochardais, un ruisseau, pour évacuer l'eau d'une impasse, avait été réalisé.  
L'autre moitié reste en fossé profond et dangereux, il faut donc prévoir un busage.  
Des devis sont demandés.

#### **Informations**

\* Après la visite du directeur des carrières, le dossier « Beausoleil » doit être transmis en Préfecture.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au lundi 9 mai 2011, à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.